



## 10<sup>E</sup> CONGRÈS DE L'ASSOCIATION DES OMBUDSMANS ET MÉDIATEURS DE LA FRANCOPHONIE (AOMF) ET COMITÉ EXÉCUTIF DE L'ASSOCIATION PARLEMENTAIRE DU COMMONWEALTH (APC)

### FICHE SYNTHÈSE

<b>ACTIVITÉ</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Activité de la Section du Québec de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF)</li><li>- Du 6 au 9 novembre 2018</li><li>- Bruxelles, Paris et Londres</li></ul>
<b>PARTICIPANT</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- M. Jacques Chagnon, président de l'Assemblée nationale du Québec (ANQ) et président de l'APF</li></ul>
<b>CONTEXTE</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- À titre de président de l'APF, le président de l'ANQ a été invité à prendre la parole à l'occasion du 20<sup>e</sup> anniversaire de l'Association des Ombudsmans et Médiateurs de la Francophonie (AOMF). Cette organisation se réunissait du 6 au 9 novembre à Bruxelles, en Belgique, à l'occasion de son 10<sup>e</sup> Congrès.</li><li>- L'AOMF et l'APF ont signé, en juillet 2015, un accord-cadre visant la coopération en faveur du développement des parlements et d'institutions d'ombudsmans et de médiateurs institutionnels.</li><li>- Dans le cadre de sa réunion tenue le 7 novembre, le comité exécutif de l'Association parlementaire du Commonwealth l'APC a invité le président de l'APF à faire une présentation sur la structure de cette dernière organisation, ses programmes et son statut légal.</li><li>- L'APC a mandaté un comité d'experts afin qu'il étudie sa structure administrative. Les cas de l'APF et de l'Union interparlementaire sont notamment à l'étude.</li><li>- L'ANQ est membre de l'APC depuis 1933. Le président de l'Assemblée nationale a représenté la région canadienne de cette organisation lors des réunions des comités exécutifs de mars 2018 et avril 2017.</li><li>- L'ANQ occupe la présidence de l'APF depuis juillet 2017 et jusqu'en juillet 2019.</li></ul>

**THÈMES**

- L'accord-cadre entre l'APF et l'AOMF
- La structure administrative de l'APF, ses programmes et son statut légal
- Les projets administratifs à venir à l'APF et la transition à la présidence de l'organisation

**OBJECTIFS ET ENJEUX**

- Souligner l'importance de l'accord-cadre conclu en 2015 entre l'AOMF et l'APF et signaler les réalisations accomplies depuis le début du partenariat entre les deux organisations.
- Informer les parlementaires membres du comité exécutif de l'APC sur la structure administrative de l'APF de façon à ce que ceux-ci puissent approfondir leurs réflexions quant à leur propre organisation.
- Répondre aux questions des membres du comité exécutif de l'APC et approfondir les liens entre les deux organisations.
- Assurer les partenaires de l'APF du maintien de son engagement envers les projets en cours au sein de la Francophonie.

**COMMENTAIRES/CONCLUSIONS**

- Les célébrations du 20<sup>e</sup> anniversaire de l'AOMF ont regroupé les représentants de 37 institutions de médiation de l'espace francophone, ainsi que M. Marc Bertrand, président de l'organisation.
- Dans le cadre de son allocution, le président de l'APF a mentionné les diverses collaborations survenues entre les deux organisations depuis 2015. Il a entre autres élaboré sur les auditions du président de l'AOMF devant la Commission des Affaires parlementaires de l'APF et l'organisation d'une conférence commune, en novembre 2017, à Tunis, intitulée « Les parlementaires et les médiateurs, acteurs de la bonne gouvernance ». Il a également souligné que ces conférences communes auront dorénavant lieu aux deux ans et qu'entre deux conférences, des ateliers de travail conjoints seront organisés.
- Le président a présenté l'APF à ses collègues membres du comité exécutif de l'APC. Les discussions portant sur les constitutions et programmes des deux organisations ont été fort appréciées des participants et le président a grandement élaboré sur le statut légal de l'APF en France. Les membres de l'APC ont notamment été impressionnés par le travail de la Francophonie en faveur de la consolidation démocratique et de veille des situations politiques tendues dans l'espace francophone. Cette présentation a permis de renforcer les liens entre les deux organisations interparlementaires. Il s'agissait également d'une occasion, pour le président, de saluer ses collègues membres de l'APC avant son départ.

**COMMENTAIRES/CONCLUSIONS  
(SUITE)**

- Dans le cadre de son séjour dans la capitale française, le président a pu rencontrer les membres du personnel du Secrétariat général de l'APF. Il s'est également entretenu avec M. Hervé Barraquand (membre du cabinet de l'administrateur de la Francophonie, M. Adama Ouane). Il a par ailleurs rencontré l'ancien président de l'Assemblée nationale française, M. Claude Bartolone et le sénateur français Christophe-André Frassa, président de la Commission politique de l'APF.

<b>COÛT</b>	Transport <sup>1</sup>	0,00\$
	Hébergement	0,00\$
	Repas <sup>2</sup>	0,00\$
	Interprétation	0,00\$
	Autres <sup>3</sup>	100,00 \$
	<b>Total</b>	<b>100,00 \$</b>

---

<sup>1</sup> Les frais de transport, hébergement et de repas ont été pris en charge par l'APF, l'AOMF et l'APC.

<sup>2</sup> Des frais de repas pourraient avoir été comptabilisés dans les dépenses de fonctionnement du cabinet du président de l'Assemblée nationale.

<sup>3</sup> Peut inclure des frais d'inscription, de bagages, de visa et passeport, de vaccin et médicaments, de communication des frais liés à une variation du taux de change et d'autres frais inhérents.